



Conseil économique
et social

PROVISOIRE
Réservé aux participants

E/1994/SR.14
26 août 1994
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session de fond de 1994

Débat de haut niveau

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 14e SEANCE

Tenue au Siège à New York,
le mercredi 29 juin 1994, à 15 heures

Président : M. BUTLER (Australie)

Puis : M. TEJERA PARIS (Venezuela)

SOMMAIRE

UN AGENDA POUR LE DEVELOPPEMENT (suite)

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau des services de conférence, bureau DC2-794, 2 United Nations Plaza.

La séance est ouverte à 15 heures.

UN AGENDA POUR LE DEVELOPPEMENT (A/48/935) (suite)

M. ROCHAT (Secrétaire général de l'Organisation de l'aviation civile internationale) dit qu'un agenda pour un développement économique et social pacifique doit prendre en considération tous les problèmes qui ont entravé les efforts de développement par le passé. L'un de ces problèmes est lié à la disponibilité et à la répartition des crédits nécessaires pour financer les programmes de développement. On pourrait accroître les ressources disponibles en élargissant le rôle des institutions de Bretton Woods et des banques régionales, mais cela devrait être accompagné d'un renforcement de la coopération avec les organismes d'exécution des Nations Unies, pour assurer une meilleure efficacité de l'évaluation et de la mise en oeuvre des programmes de développement. Cet aspect est particulièrement important pour les petites institutions très spécialisées et techniques des Nations Unies qui, depuis quelques années, subissent une réduction importante de leur financement et sont marginalisées et ignorées par les donateurs et les grandes institutions. Ces petites institutions ont joué un rôle très utile sur le plan normatif et en fournissant aux Etats une assistance technique pour l'application des normes techniques internationales. Leur contribution restera indispensable car ce sont elles qui sont, en principe, les mieux placées pour définir des plans et des objectifs mondiaux et régionaux à long terme dans leur domaine et elles sont familiarisées avec les besoins locaux de leurs Etats membres.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a cerné les principaux défis que devra relever l'aviation civile dans un avenir prévisible et a établi, à partir de là, un plan d'action stratégique. Beaucoup d'aspects de ce plan devraient être repris dans l'Agenda pour le développement, car le transport aérien contribue au développement socio-économique mondial et joue un rôle majeur dans le développement du tourisme, des communications et du commerce. Souvent, le transport aérien est le seul lien des pays en développement avec le monde extérieur, voire le seul moyen de relier différentes régions à l'intérieur de ces pays. C'est le moyen le plus rapide et le plus sûr de répondre aux urgences et d'acheminer des secours; c'est un vecteur pour le transfert de technologie par la valorisation des ressources humaines dans de nombreuses spécialités de pointe. Enfin, c'est une source majeure de recette en devises pour les pays en développement.

/...

(M. Rochat)

Malgré son rôle clef dans le développement économique et social de la plupart des pays en développement, l'aviation civile est souvent négligée ou jugée d'importance marginale dans l'effort de développement. L'OACI serait heureuse de mettre ses compétences spécialisées et son plan d'action stratégique à la disposition des Nations Unies pour l'élaboration d'un Agenda pour le développement, dont un des éléments de base devrait être un système efficace de transport aérien couvrant le monde entier.

M. MARUYAMA (Japon) dit que le débat devrait être centré sur des questions concrètes et des recommandations pragmatiques. Certains pays restent enlisés dans la stagnation économique car ils ont été incapables d'utiliser efficacement l'aide extérieure. Ces pays doivent se doter des capacités nécessaires pour formuler et gérer des programmes et politiques économiques employant au mieux l'aide extérieure.

De plus, il faut que l'aide publique au développement (APD) soit adaptée aux besoins des pays, dont les situations sont très différentes, et donc que les programmes soient établis sur mesure. Le Japon a proposé une démarche globale, combinant efficacement la fourniture d'aide et les mesures de promotion du commerce et des investissements, en fonction du niveau du développement de chaque pays, afin de maximiser l'impact de l'APD. Le volume de l'APD fournie par les pays membres du Comité d'aide développement (CAD) a chuté en 1993. Le Japon, qui est le premier donateur d'APD, continuera de faire de son mieux pour accroître cette aide; toutefois, comme les perspectives immédiates de reprise économique dans les pays du CAD eux-mêmes ne sont guère brillantes, les perspectives d'accroissement de leur APD ne le sont pas non plus. Il importe donc d'améliorer la qualité et l'impact de l'APD afin d'encourager les pays donateurs à accroître leur effort, dans la conviction que l'aide au développement est efficace et offre les meilleures chances de maintenir la paix.

En raison de son universalité et de sa neutralité, l'Organisation des Nations Unies a un rôle clef à jouer pour améliorer la cohérence, le consensus et la coopération au service du développement entre toutes les parties intéressées. Elle est aussi l'organisation la mieux placée pour traiter des problèmes intersectoriels tels que les relations entre les dépenses militaires ou le commerce des armes et le développement. Elle doit renforcer son rôle de lieu de rencontre pour un large dialogue sur la politique de développement et

/...

(M. Maruyama, Japon)

appliquer avec diligence les décisions adoptées, afin de retrouver la confiance des Etats membres et de raviver l'élan de donateurs souvent désabusés.

M. LAVROV (Fédération de Russie) rappelle que ces dernières années, on a dit que le secteur socio-économique du système des Nations Unies était marginalisé et que l'affrontement de l'époque de la guerre froide était beaucoup plus favorable à l'aide au développement que la situation actuelle. Il ne faut pas accepter cette logique; malgré les difficultés de la période actuelle, il faut rappeler qu'à l'ère de l'affrontement, l'aide au développement était en grande partie un instrument de guerre idéologique, qui négligeait l'aspect humain du développement. Aujourd'hui, la communauté mondiale doit créer de nouveaux mécanismes pour résoudre les problèmes du développement sur la base de l'égalité, du partenariat et du partage des coûts et des avantages de la coopération. L'Agenda pour le développement doit s'appuyer sur une nouvelle conception du développement, intégrant les dimensions sociale, démographique, humanitaire et environnementale. Il doit aussi offrir des principes directs et concrets pour définir les priorités du système des Nations Unies et les instruments à mettre en oeuvre, en tenant compte de la spécificité des différents groupes de pays; préciser les modalités de la coopération du système des Nations Unies avec les institutions multilatérales chargées de la politique monétaire, du financement et du commerce extérieur, ainsi qu'avec les organisations économiques régionales; et proposer des moyens de mobiliser des ressources financières et d'améliorer les mécanismes et les structures.

Il importe de respecter un équilibre entre les intérêts d'Etats souverains et ceux des acteurs non étatique dans les relations économiques internationales. Il faut certes prendre en compte la spécificité des besoins de différents groupes de pays, mais il ne suffit pas de répartir le monde de façon simpliste et idéologique entre Nord et Sud ou Est et Ouest; la réalité est infiniment plus diverse, et cette diversité doit se retrouver dans l'Agenda. Il importe tout particulièrement de réaliser une division rationnelle des tâches entre le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les autres organisations multilatérales et régionales, ainsi que les associations non gouvernementales. Compte tenu de ses atouts spécifiques, l'Organisation des Nations Unies pourrait se concentrer sur les activités opérationnelles, la

/...

(M. Lavrov, Fédération de Russie)

protection de l'environnement, l'aide humanitaire d'urgence, les problèmes de population et la coordination politique de l'Agenda pour le développement.

L'Agenda pour le développement ne sera viable que s'il tient suffisamment compte des réalités de la fin du vingtième siècle. Le développement doit combiner harmonieusement croissance économique et stabilité sociale, protection de l'environnement et réalisation du potentiel humain. Il présuppose la protection des droits de l'homme, la liberté politique et économique et le règlement des conflits sociaux, ethniques et éthiques. Un "Agenda pour les peuples" devrait faire partie intégrante de l'Agenda pour le développement.

Le PRESIDENT rappelle que les déclarations des représentants des commissions économiques régionales sont disponibles dans la salle de réunion.

M. SUCHARIPA (Observateur de l'Autriche) dit que les politiques de développement doivent être axées sur l'être humain et viser surtout à élargir le champ du possible en ce que concerne l'accès aux revenus et à l'emploi, l'éducation et la santé, l'environnement physique, les processus politiques, les droits de l'homme et les libertés économiques et politiques. La démocratie et la paix sont à la fois un préalable du développement et son résultat le plus important.

La délégation autrichienne pense que les cinq dimensions du développement esquissées dans le rapport du Secrétaire général (A/48/935) offrent un cadre pour agir en vue de réaliser un développement humain durable. C'est également l'objectif de plusieurs conférences mondiales récentes ou à venir.

Le programme de coopération bilatérale et multilatérale de l'Autriche vise à renforcer la sécurité humaine dans le monde, en réduisant la pauvreté, en valorisant les ressources humaines, en protégeant l'environnement et en améliorant la participation des femmes au développement économique et social, sur un pied d'égalité. La participation d'organisations non gouvernementales est indispensable pour une exécution efficace des politiques. L'Autriche apporte un appui important aux pays en transition et a intensifié ses activités d'aide au développement, notamment en Afrique. En tant que membre de l'Union européenne, elle pourra renforcer cette coopération.

Evoquant la crainte, souvent exprimée, que l'Organisation des Nations Unies ne soit pas capable de répondre efficacement aux besoins du développement,

/...

(M. Sucharipa, Autriche)

M. Sucharipa insiste sur la nécessité d'améliorer la coopération entre le système des Nations Unies et les autres organisations internationales en matière de développement, en particulier au niveau opérationnel. Tout en reconnaissant la validité de certaines des craintes exprimées au sujet du rapport du Secrétaire général, il pense que ce rapport est conçu comme un point de départ pour un débat sur un agenda global visant à mettre sur pied une stratégie d'ensemble de tous les partenaires associés dans le processus de développement. L'Agenda doit tenir compte des transformations importantes survenues ces dernières années et les solutions doivent être adaptées aux situations régionales et locales.

M. BRIOSA E GALA (Portugal) dit que sa délégation souscrit pleinement à la déclaration faite par le représentant de la Grèce au nom des pays membres de l'Union Européenne. Lui aussi attend avec intérêt de lire le rapport que le Secrétaire général doit établir à partir des récentes auditions mondiales sur le développement. Dans le nouveau contexte politique et économique, il ne faut pas oublier la pertinence des conclusions auxquelles sont parvenues des conférences précédentes. Le développement doit être conçu comme un processus centré sur l'être humain, qui suppose la participation des populations à un système démocratique et le respect des droits de l'homme. Les notions utiles cernées lors des précédentes conférences ne doivent pas être abandonnées, et les prochaines conférences internationales – Conférence internationale sur la population et le développement, Sommet mondial pour le développement social et quatrième Conférence mondiale sur les femmes – offriront d'excellentes occasions de faire avancer le développement.

La délégation portugaise est tout à fait d'accord avec les cinq dimensions du développement définies dans le rapport du Secrétaire général, et M. Briosa E Gala souligne l'importance de la participation des collectivités au processus de développement. Le quatrième Sommet ibéro-américain des chefs d'Etat et de gouvernement, tenu récemment, a fait un certain nombre de recommandations importantes en vue d'améliorer les efforts de développement.

Il convient que la communauté internationale fasse de l'éradication de la pauvreté en Afrique, et en particulier dans les pays les moins avancés, sa priorité absolue. Il faut notamment s'efforcer de mettre fin aux guerres qui ravagent ce continent et de fournir l'aide humanitaire nécessaire. A plus long

/...

(M. Briosa E Gala, Portugal)

terme, la communauté internationale doit s'attaquer aux problèmes structurels de l'Afrique et fournir une assistance technique et les moyens de redresser et de reconstruire l'économie afin d'ouvrir la voie à une croissance économique durable. Le Gouvernement portugais est activement engagé dans le processus de paix en Angola et au Mozambique et a récemment lancé une initiative majeure en faveur de projets dans les domaines de l'enseignement élémentaire et des soins de santé de base dans ces pays. Par ailleurs, il soutient le travail des organisations non gouvernementales et de programmes d'assistance humanitaire dans la région. M. Briosa E Gala lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse tout l'appui possible à ces efforts.

Le Gouvernement portugais juge extrêmement positive la récente évolution de la situation en Afrique du Sud, qui contribuera certainement à la paix, à la stabilité et au développement de l'Afrique australe.

Alors que les membres de la communauté internationale joignent leurs forces pour promouvoir le développement, il ne faut pas négliger de définir des priorités, d'employer au mieux les ressources disponibles, de coordonner les actions et d'assurer une participation maximale des collectivités et des populations intéressées. La lutte contre la pauvreté doit rester une préoccupation constante. Il convient d'élaborer de nouvelles stratégies pour préserver un équilibre entre l'environnement et le développement, en utilisant les ressources disponibles pour créer un lien direct entre santé publique, emploi, commerce et environnement, dans le cadre des institutions locales, régionales et internationales.

La mise en oeuvre effective d'un Agenda pour le développement nécessite une démarche plus concertée et plus intégrée, notamment sur le terrain. Le Programme des Nations Unies pour le développement est appelé à jouer un rôle important à cet égard et M. Briosa e Gala rappelle la nécessité d'améliorer la coordination de l'aide multilatérale et bilatérale.

M. WALZER (Haut Commissaire adjoint des Nations Unies pour les réfugiés) dit que le problème du développement et celui des réfugiés sont étroitement liés entre eux. Les causes profondes des déplacements des populations sont variées et complexes. Très souvent, le sous-développement et une croissance démographique rapide sont sources d'instabilité. Les tensions ethniques et les conflits intercommunautaires sont souvent déclenchés par la

/...

(M. Walzer)

pauvreté, la pression démographique et les inégalités sociales et économiques, et tous ces facteurs contribuent à gonfler les flux de réfugiés. Malheureusement, le Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ne dispose que de moyens limités pour s'attaquer aux causes fondamentales du problème des réfugiés. Il peut alerter les autres organismes qui s'occupent du développement en appelant leur attention sur les risques. Dans les efforts de développement, il faut donner la priorité non seulement aux plus pauvres parmi les pauvres, mais aussi aux pays menacés d'effondrement. Lorsque le développement échoue, l'action humanitaire devient nécessaire et, ces dernières années, le HCR a dû faire face à un afflux sans précédent de réfugiés et de populations déplacées dans de nombreuses parties du monde. Dans la plupart des cas, les réfugiés proviennent de pays en développement et trouvent asile dans d'autres pays en développement. La communauté internationale doit continuer de fournir un appui financier et moral aux pays qui accueillent les réfugiés.

M. Walzer rappelle un certain nombre de programmes de rapatriement récemment conduits par le HCR et relève que la paix ne suffit pas à inciter les réfugiés à regagner leurs foyers et à s'y réinstaller. Si, une fois revenus, ils ne peuvent pas subvenir à leurs besoins, ils risquent d'être forcés à retraverser les frontières. Ils risquent aussi de grossir le flux de l'exode rural, aggravant ainsi un des plus grands problèmes des pays en développement. Pour que le rapatriement puisse être durable, il faut assurer un développement durable des régions dans lesquelles les réfugiés reviennent et, pour cela, la rapidité des interventions est cruciale. Pour faciliter la transition entre les secours humanitaires et le redressement, le HCR a lancé un nouveau type de petits projets communautaires, appelés projets à impact rapide. Ces projets évitent les distinctions artificielles entre réfugiés de retour, personnes déplacées sur le plan intérieur et autres personnes nécessiteuses dans la population locale et, tout en visant à promouvoir l'autonomie, ils contribuent à rétablir l'harmonie dans des communautés divisées.

Si l'on veut éviter de nouvelles tragédies et résoudre les crises actuelles, il faut mieux synchroniser l'action humanitaire et les activités de développement et, dans toute la mesure du possible, mener de front secours et aide au développement. Il convient d'associer les populations concernées et leurs gouvernements à cet effort. Le défi à relever consiste à continuer

/...

(M. Walzer)

d'appuyer les projets même dans un environnement instable et à investir plus tôt dans le redressement de l'économie, qui est absolument indispensable pour consolider la réconciliation politique. A cet effet, le HCR redouble d'efforts pour renforcer son partenariat avec les principales organisations de développement et forger de nouvelles alliances avec les institutions de Bretton Woods, les banques régionales de développement et les organisations non gouvernementales. Il engage les gouvernements à appuyer fermement les programmes de redressement et de rétablissement après conflits, non seulement pour trouver une solution durable au problème de réfugiés mais aussi parce que c'est un investissement dans la sécurité régionale et mondiale.

M. REMIREZ DE ESTENOZ BARCIELA (Cuba) dit que la priorité des Nations Unies doit être de promouvoir le développement des pays sous-développés. Il est clair que la paix est un préalable du développement. Cependant, sans un développement économique et social complet, au juste et équitable, il ne sera jamais possible de préserver la paix et la stabilité internationale. Il faut admettre que l'objectif d'un développement harmonieux et équitable de l'ensemble de l'humanité est encore loin d'être atteint. Le fossé entre pays riches et pauvres continue de se creuser et la situation devient de plus en plus difficile pour les pays les moins avancés. Le coût des nouvelles technologies met le développement de plus en plus hors de portée de ces pays. Parallèlement, la pollution et la pénurie de ressources naturelles deviennent critiques. La solution des problèmes environnementaux ne dépend pas du modèle de développement adopté par les pays pauvres, mais d'un changement radical des habitudes de consommation dans les pays riches, car ce sont eux qui, en acquérant leur richesse, ont épuisé des ressources limitées appartenant à l'ensemble de l'humanité, déclenchant une crise environnementale qui fait peser une réelle menace sur l'avenir de l'espèce humaine tout entière.

Il est donc indispensable que le système des Nations Unies accorde la priorité au développement, car le sous-développement est la cause première de la multiplication des conflits ethniques, religieux, politiques et territoriaux. La fin de la guerre froide n'a jusqu'à présent entraîné aucune amélioration pour les millions d'habitants des pays pauvres et pour les régions déchirées par des conflits. En 1993 encore, des millions de dollars ont été consacrés à la course aux armements. Il est absurde de gaspiller de l'argent pour se battre contre

/...

(M. Ramirez de Estenoz Barciela, Cuba)

les pauvres, les affamés et les analphabètes, au lieu de l'employer à éradiquer la pauvreté, la faim et l'analphabétisme.

M. TEJERA PARIS (Venezuela) dit que, pour gagner du temps, il n'évoquera que deux points de la déclaration qu'il a préparée. En ce qui concerne le rôle crucial des institutions internationales de financement, il est clair qu'il faut revoir la coordination entre le système des Nations Unies et ces institutions en vue d'assurer une cohérence des stratégies et priorités en matière de développement. Sans empiéter sur l'indépendance du pouvoir de décisions dans ces institutions, il existe de larges possibilités de consultations et de coordination entre elles et le système des Nations Unies. Les accords conclus entre elles et l'Organisation ne doivent pas être considérés comme un obstacle. En 1947 déjà, lorsque ces accords ont été approuvés, le Venezuela avait exprimé des réserves au sujet de leur portée. M. Tejera Paris pense que le Président a raison de s'efforcer d'employer au mieux le temps disponible et que cette attitude devrait inspirer l'organisation des travaux d'autres réunions, par exemple les préparatifs du Sommet mondial pour le développement social. Si l'on se limite à un nombre de thèmes raisonnables, avec une préparation suffisante, les chefs d'Etats pourraient avoir un réel dialogue et rechercher les solutions nécessaires, au lieu de se contenter de lire des déclarations préparées.

M. ROWE (Australie) dit que l'investissement dans les ressources humaines est de plus en plus considéré comme indispensable pour le développement durable et la paix. A l'avenir, les efforts de développement devront être centrés sur l'être humain et en particulier sur les millions de pauvre qui vivent dans les pays en développement. L'Agenda pour le développement devrait établir un lien entre les différents aspects du mandat du système des Nations Unies en matière de développement. Pour être efficace, il doit partir des accords conclus lors des conférences mondiales récentes et à venir. Le commerce international est aussi appelé à jouer un rôle clef; le rapport reconnaît que les pays qui poursuivent une politique appropriée sont ceux qui ont le plus de chances de tirer parti des récents accords du Cycle d'Uruguay. La délégation australienne juge également positif l'appel à un renforcement des consultations et de la coopération entre les organisations non gouvernementales

(M. Rowe, Australie)

et le système des Nations Unies, en vue d'établir une relation de plus en plus constructive.

L'Agenda pour le développement ne traite pas de façon satisfaisante plusieurs préoccupations importantes : le rôle des femmes dans le développement; le rôle des peuples autochtones; l'importance des droits de l'homme, individuels et collectifs, et les liens avec le droit au développement.

Une des questions majeures est celle du rôle des organisations multilatérales mondiales et en particulier le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods. Les institutions des Nations Unies disposent de ressources financières relativement limitées mais peuvent jouer un rôle de catalyseur. Toutefois, les compétences qui leur sont traditionnellement reconnues risquent d'être remises en question si elles ne revitalisent pas leur démarche. Il faut donc que l'Agenda pour le développement analyse plus clairement le rôle du système des Nations Unies dans le développement et fasse des recommandations concernant certaines contraintes et les possibilités de mieux focaliser l'action dans le domaine du développement. De plus, il faut examiner plus en détail les moyens de renforcer l'efficacité du Conseil, en application de la résolution 48/162 de l'Assemblée générale. Un Conseil revitalisé pourrait apporter une contribution importante non seulement au renforcement de la cohérence et de la coordination des politiques dans l'ensemble du système des Nations Unies, mais aussi à la mise en oeuvre du nouvel Agenda pour le développement.

M. ELIASHIV (Israël) dit que la paix et le développement sont indissociables; il ne peut y avoir de croissance économique sans paix et démocratie et la paix ne peut être durable sans un système démocratique. Les droits de l'homme et les libertés fondamentales ne peuvent être garanties en l'absence de la démocratie. Un Agenda mondial pour le développement exige paix et sécurité dans le monde. Cet Agenda doit être fondé sur une démarche intégrée et globale visant à assurer le développement économique et social durable qu'appelle le programme Action 21.

Le développement doit s'appuyer sur la participation des communautés et l'émancipation des peuples. Il ne suffit pas de donner aux gens paix et liberté; il faut aussi leur donner des perspectives économiques. La croissance économique et le développement humain sont les fruits directs de l'éducation, de

/...

(M. Eliashiv, Israël)

la recherche scientifique et technique, de l'égalité entre femmes et hommes, de la qualité de la planification et de la motivation. Le développement économique rapide d'Israël est indissociable de son progrès social et a été facilité par une infrastructure solide, édiflée autour des universités et instituts de recherche et du développement scientifique et technique.

La coopération internationale pour le développement est cruciale; il est indispensable non seulement de multiplier les entreprises communes, mais aussi de tirer les bonnes leçons de l'expérience et des échecs passés. Le fossé entre pays riches et pays pauvres fait peser sur la paix mondiale et universelle une menace bien plus grande que la dégradation de l'environnement. Une approche mondiale et intégrée du développement doit englober le développement humain, la protection de l'environnement, la lutte contre les problèmes sociaux et démographiques, la santé et l'éducation pour tous, le transfert de technologie et l'éradication de la pauvreté, ainsi que la lutte contre la toxicomanie et d'autres fléaux. La mise en oeuvre d'Action 21 ouvre de nouvelles voies pour atteindre les objectifs du développement durable.

La coopération régionale est indispensable pour le progrès économique. Les accords signés par Israël avec l'Organisation de libération de la Palestine et la Jordanie sont des avancés décisives dans le processus de paix au Moyen-Orient. Le Moyen-Orient a un potentiel de développement économique et social gigantesque; la coopération économique dans la région serait dans l'intérêt non seulement des pays de la région, mais aussi du reste.

Ce qui est nécessaire maintenant, c'est la volonté politique de transformer les mots en un Agenda pour le développement orienté vers l'action.

Mme MAIR (Jamaïque) dit que l'humanité ne peut créer un monde meilleur que si elle attaque à l'extraordinaire crise du développement que traverse aujourd'hui le monde. Les solutions doivent être globales et prévoir une réponse coordonnée du Nord et du Sud, des pays développés et en développement, des pouvoirs publics et de la société civile. La mondialisation caractérise non seulement les problèmes que doit régler la communauté internationale, mais aussi les solutions qui permettront un partage équitable de la technologie, de la science, du commerce, de la finance, de la culture et de l'information.

Les Nations Unies sont responsables au premier chef de la mise en place des bases d'une stratégie véritablement mondiale, équitable et concertée. A cet

/...

(Mme Mair, Jamaïque)

égard, l'Agenda pour le développement est un bon point de départ. Les critiques que subit actuellement de tous parts le système des Nations Unies offrent une excellente occasion de changement. La restructuration du système des Nations Unies vise à donner à l'Organisation les moyens de relever plus efficacement les défis actuels et futurs. L'Agenda pour le développement promet d'être un élément clef d'une organisation évolutive, autocritique, capable de coordonner les activités des différents organismes du système, y compris les organisations régionales, de façon utile pour ses membres. La coordination de la politique de développement du système, qui suppose aussi un dialogue constructif et une planification commune avec les institutions de Bretton Woods, est indispensable pour la promotion des objectifs globaux du développement.

Cependant, les efforts actuels visant à édifier un Agenda pour le développement ne se déploient pas dans le vide. Un certain nombre d'instruments consensuels, tels que la stratégie internationale de développement, la déclaration sur la coopération économique internationale, Action 21 et les instruments connexes dans le domaine de l'environnement, restent pertinents. Il ne s'agit pas de réinventer la roue, mais plutôt de construire l'Agenda pour le développement à partir de ces instruments antérieurs et en tenant compte de ceux qui vont probablement être adoptés à l'issue des prochaines conférences des Nations Unies. Les résultats de ces conférences pourraient contribuer à la définition d'un cadre globale pour une stratégie de développement équilibrée et pragmatique. Ce qu'il faut donc, c'est mobiliser la volonté politique nécessaire pour leur mise en oeuvre.

La commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies fournira aux membres l'occasion non seulement de faire le bilan des réalisations de l'Organisation, mais aussi de tracer sa voie pour l'avenir. L'adoption de l'Agenda pour le développement est d'autant plus importante qu'il peut être considéré comme le plan directeur qui permettra à l'Organisation de s'acquitter de son mandat originel en matière de développement.

M. ACHARYA (Observateur du Népal) dit que, malgré la mise en oeuvre de trois stratégies internationales pour le développement, la situation économique et sociale de la plupart des pays en développement reste critique et certains pays ont exprimé le besoin d'une nouvelle initiative de développement. Le rapport du Secrétaire général sur un Agenda pour le développement donne la

/...

(M. Acharya, Népal)

possibilité d'apporter aux programmes de développement actuels les adaptations nécessaires pour faire face aux nouveaux défis économiques et sociaux. La délégation népalaise pense que tous les éléments nécessaires pour le développement existent déjà. Rien ne saurait remplacer l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du développement, et cela est encore plus vrai aujourd'hui que le développement est conçu comme indissociable de la paix et de la sécurité. Néanmoins, il convient de renforcer la coopération et la coordination des activités opérationnelles entre l'Organisation et les institutions de Bretton Woods.

Le modèle du développement humain, autour duquel un consensus semble se former rapidement, qui suppose qu'on mette l'accent sur l'éducation pour un développement durable et sur la croissance économique considérée comme le moteur du progrès, présente un dilemme pour la plupart des pays en développement. Le seul moyen de pallier le manque de ressources de ces pays est de leur fournir des nouvelles ressources financières. Les pays les moins avancés en particulier n'ont même pas les infrastructures physiques et les mécanismes de base nécessaires pour mettre en place une économie de marché. La plupart d'entre eux ont lancé des programmes de privatisation et d'autres se battent encore pour sauvegarder une démocratie naissante. Malheureusement, les possibilités d'exportation des pays les moins avancés sont généralement très limitées et leurs problèmes sont différents de ceux des autres pays en développement.

Il faut que l'Agenda pour le développement soit suffisamment souple pour permettre une adaptation des programmes aux situations nationales. Si l'on peut soutenir que les programmes d'ajustement structurels ont effectivement stimulé la croissance dans les pays nouvellement industrialisés d'Asie, ils n'ont guère réussi à attirer les investissements étrangers directs dans les pays les moins avancés. M. Acharya se félicite donc que les programmes d'ajustement structurels actuels envisagent des filets de sécurité sociale. Il est clair qu'aucun modèle ne peut s'appliquer à tous les pays. Les besoins des pays en développement varient beaucoup selon l'état de leurs infrastructures, de leur technologie et de leurs capacités nationales. L'Agenda pour le développement ne pourra réussir que s'il répond aux problèmes de développement de tous les pays et en particulier des moins avancés.

/...

M. SYTCHOU (Bélarus) dit que la fin de la rivalité idéologique et militaire mondiale permet d'espérer un avenir meilleur pour tous les pays et pour tous les peuples, mais crée aussi de nouveaux problèmes et de nouvelles difficultés, en particulier pour les pays les plus pauvres et les pays en transition. Il convient donc d'élaborer une nouvelle vision du développement, considérée comme un droit fondamental et inaliénable et comme la fondation la plus solide pour la paix. La délégation du Bélarus pense, elle aussi qu'il faut trouver le plus rapidement possible un nouveau consensus mondial sur les problèmes de développement.

La paix et la sécurité sont incontestablement une des dimensions les plus importantes du développement. L'épanouissement d'une culture de la paix doit s'accompagner d'une condamnation et d'un rejet universels de la culture de la guerre. Il est généralement admis qu'un développement stable nécessite des conditions internes et externes favorables. Le Bélarus pense lui aussi qu'une politique nationale forte, une démarche pragmatique et un rôle actif de l'Etat dans les secteurs économiques dans lesquelles le marché ne peut avoir réponse à tout sont nécessaires.

Le Secrétaire général affirme, dans son rapport, que la démocratie est le seul moyen fiable d'améliorer la gestion de la société. Le chemin vers la démocratie n'est pas facile. Les différents pays ne sont pas tous aussi avancés dans la voie de la démocratie ou du développement. La démocratie n'est un des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies doit être la norme dans la famille des nations, et chaque nation a le droit d'exprimer son opinion et de participer aux travaux de l'Organisation.

La délégation du Bélarus pense que tous les membres de l'humanité doivent bénéficier du développement et que le monde a besoin d'un modèle de développement qui prenne en compte tout l'éventail des activités humaines. L'Agenda pour le développement est formulé en termes excessivement généraux et pêche par manque de propositions concrètes et pragmatiques. Il reflète mal la diversité des pays, qu'ils soient en développement, développés ou en transition. Il devrait définir plus clairement le rôle des différents organismes des Nations Unies, des institutions de Bretton Woods et de l'Organisation mondiale du commerce. Un nouveau cadre pour le dialogue politique international est nécessaire.

/...

M. CALOVSKI (Observateur de l'ex-République yougoslave de Macédoine) dit que l'humanité aborde le vingt et unième siècle avec un sentiment d'espoir, entaché de pessimisme toutefois, en ce qui concerne sa capacité de résoudre les nombreux problèmes que tant de pays rencontrent dans leurs relations bilatérales ainsi que les grands problèmes internationaux. Il serait difficile de réaliser un développement durable dans un contexte international aussi problématique. C'est pourquoi l'Agenda pour le développement devrait engager tous les Etats à contribuer aux règlements des conflits internationaux actuels qui menacent la paix et la sécurité internationale. La paix doit être considérée comme la base du développement et il faut faire tous les efforts nécessaires pour éliminer les obstacles à la paix et à l'instauration de relations de bons voisinage. La situation de la République de Macédoine est exemplaire à cet égard. C'est un pays européen, en développement, sans littoral, qui sait ce qu'il doit faire pour se développer et dont la population a la volonté politique de jouer un rôle actif et significatif dans l'effort national de développement. Malheureusement, elle est victime de difficultés extérieures qui la dépassent. Ces difficultés sont imputables à la décision adoptée par le Gouvernement grec le 16 février 1994, qui constituait une ingérence manifeste dans les affaires intérieures de la République de Macédoine, visant à saper son développement et sa stabilité. Face à cette violation sans précédent du droit international et de la Charte, il incombe au Conseil de demander à la Grèce d'annuler cette décision. Le droit des pays sans littoral à l'accès à la mer doit être respecté et il convient que le Conseil économique et social, le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Secrétaire général fassent en sorte que ce droit soit honoré par tous les Etats.

M. TEJERA PARIS (Venezuela) prend la présidence.

M. KABBAJ (Observateur du Maroc) dit que les différentes dimensions - démocratique, économique, sociale, écologique et participative - du développement nécessitent la mise en oeuvre, sur une longue période, d'un ensemble de politiques cohérentes et une coopération constructive entre le secteur public et le secteur privé. Les nouveaux concepts de sécurité humaine et de partenariat global sont en passe de devenir les piliers des stratégies nationales de développement durable, d'une coopération internationale renouée et

/...

(M. Kabbaj, Maroc)

de la macrogestion des affaires mondiales, dans le contexte de la primauté du droit, tant sur le plan interne que dans les relations internationales.

La politique du Maroc est en harmonie avec les concepts proposés par l'Agenda pour le développement. Depuis l'indépendance, les options du Maroc ont été axées sur le libéralisme économique et le pluralisme démocratique et ont forgé l'armature d'une société civile régie par l'Etat de droit. Le programme d'ajustement structurel réalisé avec succès a permis de rétablir les grands équilibres économiques et de réaliser des réformes structurelles d'envergure ouvrant la voie à une période de croissance soutenue.

L'Agenda pour le développement reflète le consensus qui se dégage sur la dimension polyvalente du développement, reconnaissant qu'il ne saurait consister en une simple imitation d'un modèle importé de production et de consommation. Pour que cet Agenda puisse constituer un schéma de développement universel, il est impératif que de nouvelles politiques et de nouveaux arrangements institutionnels soient définis pour aligner les moyens sur les fins. Les recommandations politiques de l'Agenda doivent être traduites en activités opérationnelles et en scénarios chiffrés sous la forme d'un programme d'action dont la réalisation serait entreprise dans des délais raisonnables.

Le monde en développement souffre d'une pénurie de ressources, d'un chômage structurel généralisé, de retards considérables dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'écologie et des infrastructures. Le problème de la pénurie de ressources est aggravée par l'effondrement sans précédent des prix des produits de base, la crise de l'endettement extérieur, la rétention technologique et les pratiques commerciales restrictives.

La plupart des pays en développement sont engagés dans des politiques courageuses de restructuration économique, entreprises dans un contexte international peu favorable caractérisé par la contraction de l'aide publique au développement et l'érection de barrières non tarifaires devant les exportations de produits où les pays en développement détiennent un avantage comparatif, tandis que les flux d'investissement privé ne remplacent pas au même rythme les transferts négatifs de ressources à destination des créanciers bilatéraux et multilatéraux. Même les pays qui ont réussi leur ajustement structurel ont besoin de temps pour rétablir pleinement leur crédibilité sur les marchés financiers et pour aborder ces marchés en utilisant des instruments de

/...

(M. Kabbaj, Maroc)

financement plus sophistiqués. Tous ces éléments doivent être pris en compte dans la conception et l'exécution de l'Agenda pour le développement si la communauté internationale veut que celui-ci n'aboutisse pas à des déceptions qui viendraient s'ajouter aux illusions entretenues au cours des quatres dernières Décennies des Nations Unies pour le développement.

L'expérience démontre que, quand la volonté politique existe, le multilatéralisme enregistre des percées spectaculaires, comme vient de l'illustrer la conclusion des négociations du Cycle d'Uruguay. M. Kabbaj rappelle que le chef de l'Etat marocain a lancé un appel pour la mise en oeuvre d'un Plan Marshall en faveur de l'Afrique, afin de réduire l'immense pauvreté de ce continent, et a proposé l'institution d'un nouveau mécanisme pour les négociations internationales, afin d'assurer une coopération accrue entre le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et la nouvelle Organisation mondiale du commerce. Il lance un appel à la communauté internationale afin qu'elle examine ces propositions au cours de la prochaine session de l'Assemblée générale, dans le cadre de l'examen de l'Agenda pour le développement.

M. DE ROJAS (Observateur du Système économique latino-américain) dit que l'Agenda pour le développement devrait constituer un programme d'action complet, englobant des domaines interconnectés relevant les cinq dimensions définies par le Secrétaire général. L'Agenda mentionne à juste titre de nombreux aspects sociaux, politiques et culturels du développement, car les modèles de développement classiques, fondés sur l'économie de marché, appliqués ces dernières années, n'ont pas réussi à concilier libéralisation et croissance économique d'une part et équité, justice sociale et participation d'autre part. Cependant, il ne faut pas croire qu'on pourra résoudre le problème en s'attaquant uniquement aux symptômes du sous-développement, qui sont la pauvreté, la dégradation de l'environnement, la condition féminine et la mauvaise gestion des affaires publiques. Il faut s'attaquer aux causes profondes, qui sont notamment la dégradation des termes de l'échange, les problèmes d'accès au marché, le non respect des engagements en matière d'aide publique au développement, le problème de la dette, la difficulté d'obtenir les technologies nécessaires et la participation inéquitable au processus de décision.

/...

(M. de Rojas)

La délégation du Système économique latino-américain est d'accord avec la nécessité de restructurer fondamentalement le système des Nations Unies pour lui permettre de jouer le rôle qui lui incombe en matière de développement et de coopération économique internationale. Cela ne sera possible que s'il y a un consensus politique sur la nécessité de confier à nouveau à l'Organisation des Nations Unies la coordination des politiques intersectorielles et de rassembler tous les organismes du système, ainsi que les institutions de Bretton Woods, dans un ensemble plus organique, dans lequel les fonctions et les responsabilités seraient clairement réparties, sur la base des atouts spécifiques de chacun, et un minimum de cohérence serait assuré. Beaucoup ont demandé qu'on crée un nouvel organe, par exemple un Conseil de sécurité économique, pour atteindre cet objectif, mais il ne faut pas exclure la possibilité d'une réforme radicale du Conseil économique et social lui-même. La décision qui sera prise à cet égard doit faire partie intégrante d'un accord politique visant à mettre l'Organisation des Nations Unies au centre du débat et de l'action internationale en matière économique. En fait, outre ses nombreuses autres attributions, elle pourrait devenir le cadre du dialogue Nord-Sud permanent que tant réclament.

Alors que l'Organisation s'apprête à commémorer son cinquantième anniversaire, elle ne doit pas perdre de vue la nécessité d'intégrer une conception morale du développement dans ses débats et dans ses accords. Sans développement il ne peut y avoir de paix et de sécurité durable; le développement est donc dans l'intérêt bien compris de tous les pays. Il ne faut pas oublier, en outre, que l'impératif de la justice sociale et de la solidarité humaine internationale transcende les considérations d'intérêt mutuel et d'avantage commun.

M. YOO (République de Corée) dit que le développement est une des tâches les plus cruciales que la communauté internationale doit accomplir pour remédier aux problèmes socio-économiques et édifier les bases de la paix. Le développement et la paix sont inextricablement liés et il faut chercher à les réaliser en parallèle si l'on veut créer un monde stable. Le développement est un processus de croissance autonome qui permet aux êtres humains de réaliser tout leur potentiel, de renforcer leur confiance en eux-mêmes et de mener une vie digne et accomplie. Cela suppose l'éradication de la pauvreté, une

/...

(M. Yoo, République de Corée)

distribution équitable des revenus et un renforcement des structures et des institutions sociales. Ces objectifs universellement partagés ne peuvent être limités aux frontières nationales.

A propos du rapport du Secrétaire général sur un Agenda pour le développement (A/48/935), la délégation coréenne pense qu'il convient d'accorder une attention particulière aux pays d'Afrique. De plus, l'Agenda pour le développement devrait faire une place à la science et à la technique, en raison de leur rôle fondamental dans le développement. Enfin, même si la responsabilité première incombe à chaque pays, il faut que les efforts nationaux puissent s'appuyer sur une coopération internationale, y compris une coopération Sud-Sud. Pour sa part, l'Organisation des Nations Unies doit adopter une nouvelle approche afin de répondre efficacement aux nouveaux besoins des pays en développement. Elle seule, grâce à la légitimité que lui confèrent la Charte et son universalité, est en mesure de relever le double défi de la paix et du développement de façon équilibrée. Elle seule possède les capacités institutionnelles et les compétences techniques nécessaires pour s'attaquer à tout l'éventail des problèmes complexes liés au développement. Cependant, vue la vitesse à laquelle évolue l'environnement mondial, il faut faire une évaluation réaliste des limites de l'Organisation. A cet égard, la proposition de créer un Conseil de sécurité économique mérite d'être approfondie. Cependant, du point de vue de l'efficacité organisationnelle, M. Yoo se demande s'il vaut la peine de créer une nouvelle structure ou s'il ne serait pas préférable de se pencher sur la revitalisation du Conseil économique et social. Il est clair qu'on a besoin d'un nouveau cadre pour un véritable dialogue entre pays en développement et pays développés, que ce cadre soit un Conseil revitalisé ou une structure entièrement nouvelle. Gérée avec efficacité et fermeté, l'Organisation des Nations Unies est la meilleure institution disponible pour s'attaquer aux problèmes mondiaux avec des chances de succès raisonnables.

M. AL-ANANI (Observateur de la Jordanie) dit que l'Agenda pour le développement doit prendre en compte les efforts des pays qui rencontrent des difficultés temporaires résultant de leurs objectifs à long termes. Il propose à cet effet qu'on adopte des critères d'évaluation objectifs pour juger les résultats des pays en matière de développement durable. Ces critères pourraient

/...

(M. Al-Anani, Jordanie)

être notamment la situation des droits de l'homme, de l'ajustement structurel et de la protection de l'environnement. Il conviendrait d'aider et d'encourager les pays qui ont obtenu de bons résultats dans ces domaines. L'Agenda pour le développement devrait contenir un plan visant à traiter le problème de la dette extérieure par des mesures de rééchelonnement ou d'annulation et au moyen d'un accroissement de l'aide publique au développement. Un mécanisme de financement est nécessaire pour appuyer les projets multinationaux susceptibles de renforcer la paix et la coopération régionales. Comme il ne sera pas facile d'instaurer le libre-échange, d'accroître le rôle du secteur privé et de réduire le rôle des pouvoirs publics, conditions d'une économie ouverte, il faut mettre en place des mécanismes spéciaux pour aider les pays à surmonter les problèmes que cela créera. Jusqu'à présent, de nombreux pays qui ont adopté la voie de l'économie de marché l'ont fait en raison des pressions qu'ils subissaient, s'agissant de rembourser leurs dettes ou d'obtenir une aide extérieure; il convient de proposer plutôt des incitations positives.

Mme CHINERY-HESSE (Directrice générale adjointe de l'Organisation internationale du travail) dit que dans la plupart des pays la situation de l'emploi s'aggrave et que l'augmentation du chômage des jeunes, l'insécurité de l'emploi et l'exclusion sociale sont les principales manifestations de cette crise mondiale de l'emploi. Il faut que l'Agenda pour le développement cherche à inverser cette tendance. L'Organisation internationale du Travail considère que l'emploi productif est la clé de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Les gouvernements doivent faire en sorte que la croissance soit créatrice d'emplois, dans le respect de la dignité et des droits fondamentaux des travailleurs. Le processus de libéralisation offre certes des perspectives de création d'emplois et d'atténuation de la pauvreté, mais il ne garantit pas une plus grande justice sociale. En fait, on ne peut exclure le risque que des pays et des groupes sociaux entiers soient de plus en plus marginalisés. Il est donc urgent de mettre en place un mécanisme de réglementation internationale des questions sociales et du travail pour assurer à la fois sécurité économique et sécurité sociale. Cette entreprise pourrait être facilitée par un dialogue permanent entre les institutions internationales à caractère financier, économique et commercial et les institutions chargées de la protection sociale, comme l'OIT. Le Sommet mondial pour le développement social offre une occasion

/...

(Mme Chinery-Hesse)

exceptionnelle de se mobiliser dans la lutte contre le chômage, la pauvreté et l'exclusion sociale et de créer les conditions de la croissance de l'emploi et de la justice sociale dans le monde entier.

M. BUTLER (Président) reprend la présidence.

M. SY (Observateur de l'Organisation de l'unité africaine) dit que, lorsqu'on on passe en revue les résultats des efforts de développement, à l'occasion de l'examen de l'Agenda pour le développement, il faut se concentrer sur les problèmes fondamentaux qui conditionnent la croissance économique et le développement dans les régions du monde qui ont été marginalisées par le processus de mondialisation. Les réformes économiques des pays d'Afrique doivent pouvoir s'appuyer sur un environnement international favorable, caractérisé par un relèvement des prix des produits primaires et un meilleur accès aux marchés des pays industriels. Les résultats du Cycle d'Uruguay causeront des difficultés à l'Afrique en raison de l'accroissement du prix des produits alimentaires importés et il convient de pallier ces difficultés au moyen de mesures spéciales, telles qu'un nouveau traitement commercial préférentiel. Il faut mettre un terme au déclin de l'investissement étranger en Afrique et il convient que l'Agenda lance un appel à l'accroissement des investissements étrangers pour promouvoir le développement dans cette région. Il faut améliorer l'accès à la technologie pour les pays d'Afrique et le transfert de technologie devrait même être un des éléments centraux de l'Agenda pour le développement. Si les apports financiers n'augmentent pas sensiblement, le redressement et la croissance économique risquent de rester hors de portée de l'Afrique. Il convient de prendre des mesures supplémentaires, y compris des annulations de dettes, pour mettre un terme à la crise de l'endettement des pays africains les plus endettés. La disparition du boulet que représente cette dette permettrait de libérer des ressources pour les consacrer à la croissance et au développement. Enfin, il faut que l'Agenda pour le développement appelle les institutions internationales de financement à accroître leur aide technique et financière pour compléter l'effort politique et économique des pays d'Afrique dans le cadre d'arrangements d'intégration économique régionale.

M. MASUKU (Swaziland) dit que l'Agenda pour le développement doit prendre en considération la situation particulière des pays en développement et chercher à améliorer les termes de l'échange des pays africains. Il doit aussi

/...

(M. Masuku, Swaziland)

viser à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés développés afin de leur permettre d'accroître leurs recettes en devises. En outre, il doit encourager un accroissement de l'aide au développement et des transferts de technologie en faveur de l'Afrique et prévoir des mesures pour lutter contre les sécheresses récurrentes et les effets négatifs, à court terme, du libre échange, ainsi que des mesures pour alléger la charge de la dette. Enfin, il doit envisager des mesures énergiques pour éradiquer la toxicomanie, faciliter le contrôle des armements et s'attaquer aux problèmes du VIH/sida.

M. ELARABY (Egypte) dit que sa délégation souhaite s'associer à la déclaration faite plus tôt par le représentant de l'Algérie au nom du Groupe des 77, ainsi qu'à la déclaration faite sur le même thème à la réunion tenue pour commémorer le trentième anniversaire de la création de ce groupe.

Le débat sur l'Agenda pour le développement doit éviter des spéculations creuses sur la nature du développement et l'analyse de sa situation actuelle et des problèmes qui y sont liés, et mettre l'accent sur des recommandations claires et pragmatiques.

Il faut créer un véritable partenariat international, fondé sur le droit au développement et le devoir d'entreprendre des réformes politiques et économiques auquel doit faire écho chez les pays développés, l'obligation d'appuyer cet effort de développement en mobilisant des ressources suffisantes et en assurant le transfert de technologie nécessaire. Ce partenariat ne pourra pas être institué tant qu'un petit nombre de pays développés continue de monopoliser le pouvoir de prendre des décisions qui affectent la situation économique internationale et ont des effets négatifs sur les pays en développement. Un climat international propice au développement nécessite davantage de transparence et de démocratie dans le processus de décision.

La mobilisation des ressources financières nécessaires reste la clé du développement. L'écart entre les moyens nécessaires pour un développement durable et les ressources mises à la disposition du développement par l'intermédiaire des institutions bilatérales et unilatérales de se creuser. La capacité des pays en développement de tenir les engagements découlant de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, de la Conférence internationale sur la population et développement de 1994 et des grandes conférences qui se tiendront en 1995 et 1997 dépendra du degré auquel la

/...

(M. Elaraby, Egypte)

communauté internationale réussira à mobiliser les ressources financières nécessaires. C'est aux pays industriels avancés qu'il incombe de réaliser cette mobilisation.

Il existe un lien organique entre maintien de la paix et développement durable et il faut donc que l'accroissement de l'aide au développement bénéficie, dans les pays industriels, d'un soutien public, parlementaire et gouvernemental aussi fort que, à l'occasion, les opérations de maintien de la paix et d'aide humanitaire. Il convient donc que le Département de l'information fasse autant d'effort pour la promotion de l'Agenda pour le développement qu'il en avait fait pour l'Agenda pour la paix.

M. NORDMANN (Observateur de la Suisse) dit que face à la recrudescence des conflits dans le monde, l'aide humanitaire d'urgence prend une importance accrue. L'emploi de la force pour apporter l'assistance humanitaire suscite un débat justifié, mais il est clair qu'elle ne saurait drainer une trop grande partie des ressources qui devraient financer une politique de développement à long terme, seule capable d'éliminer les conflits à leur racine. Il faut que l'aide d'urgence se mue très vite en politique de développement, seul moyen de dépasser la contradiction qui existe en ces deux formes d'intervention. Le système des Nations Unies doit clarifier les principes de son action à cet égard, car sur ce point l'Agenda paraît un peu court. En outre, les méthodes de développement doivent s'adapter à la réalité et aux rapports de forces qui caractérisent souvent les relations Nord-Sud. Le cadre institutionnel nécessaire pour la réalisation de l'Agenda pour le développement implique une réforme profonde du système des Nations Unies et de ses relations avec d'autres institutions, notamment celle de Bretton Woods. L'Organisation des Nations Unies doit renforcer sa fonction de forum mondial pour les questions politiques, économiques et sociales, mais elle doit aussi tendre à plus d'efficacité.

M. CAMBISTIS (Grèce), exerçant son droit de réponse, dit qu'en appelant son propre pays République de Macédoine, le Représentant de l'ex-République Yougoslave de Macédoine a violé les dispositions du paragraphe 2 de la résolution 817 (1993) du Conseil de sécurité. Comme le différend concernant le nom de cet Etat n'est pas encore réglé, il convient de conserver l'appellation d'ex-République Yougoslave de Macédoine. Les mesures que la Grèce

/...

(M. Cambistis, Grèce)

a prises en février 1994 sont motivées par un différend de caractère éminemment politique qui sera examiné par l'organe compétent des Nations Unies. L'actuel réunion n'est pas le cadre dans lequel il convient que la délégation grecque réponde aux inexactitudes contenues dans la déclaration de la délégation de l'ex-République Yougoslave de Macédoine.

La séance est levée à 18 h 5.